

## Fiche informative sur l'action

**Titre de l'action** : professeur référent des réseaux d'éducation prioritaire « ambition-réussite », le dispositif SAS, service d'accompagnement à la scolarité

Académie de Nancy-Metz

Réseau Ambition réussite - Collège Claude le Lorrain Place Alain Fournier 54100 NANCY

Tél : 03 83 96 69 31

Fax : 03 83 96 81 02

Mèl du collège : [ce.0541468@ac-nancy-metz.fr](mailto:ce.0541468@ac-nancy-metz.fr)

Zone d'éducation prioritaire et réseau ambition réussite (RAR) de Nancy

Contact : [ce.0541468@ac-nancy-metz.fr](mailto:ce.0541468@ac-nancy-metz.fr)

Action concernant toutes les classes du collège

Date de l'écrit : juillet 2007

### Résumé

De très nombreux élèves du collège connaissent des absences, des élèves décrochent à un moment de leur scolarité, des élèves sont exclus mais doivent-ils être livrés à la rue ? Pour apporter une réponse à ces difficultés il a été décidé de créer au sein du collège un lieu alternatif à la classe, une modalité temporaire de scolarisation pour les élèves en risque de décrochage.

Quatre objectifs ont été retenus :

- apporter aux élèves qui rencontrent des difficultés scolaires, sociales ou comportementales un accompagnement individualisé,
- recréer du lien entre l'élève et ses professeurs, l'élève et le collège en y associant la famille,
- permettre à l'élève de s'investir à nouveau dans sa scolarité,
- limiter le nombre d'exclusions et de conseils de discipline.

Une prise en charge adaptée et concertée est proposée à l'élève, qui bénéficie d'un emploi du temps personnalisé et modulable. La prise en charge est limitée dans le temps et dans la durée pour ne pas marginaliser l'élève dans sa classe. Les réponses pédagogiques peuvent viser des champs disciplinaires ou transdisciplinaires. L'implication des enseignants est essentielle dans cette démarche. L'adhésion de la famille est recherchée. L'intégration de l'élève dans le dispositif est basée sur le volontariat ; il s'agit d'une proposition que la famille peut accepter ou décliner, et non d'une sanction.

Le bilan d'une année est présenté.

### Mots-clés :

STRUCTURES	MODALITES DISPOSITIFS	THEMES	CHAMPS DISCIPLINAIRES
Collège Ecole élémentaire SEGPA ZEP-REP Zone Sensible	Diversification pédagogique Etudes dirigées, encadrées Individualisation Maître surnuméraire Partenariat PPAP	Indifférent	Indifférent

## **Ecrit sur l'action**

**Titre de l'action** : professeur référent des réseaux d'éducation prioritaire « ambition-réussite », le dispositif SAS, service d'accompagnement à la scolarité

Académie de Nancy-Metz

Réseau Ambition réussite

Collège Claude le Lorrain Place Alain Fournier 54100 NANCY

# **Le dispositif SAS, service d'accompagnement à la scolarité**

**Malika Touati professeur des écoles CAPASM**

## **I. Etat initial**

### **1. Motivation et parcours antérieur**

Professeur des écoles spécialisé dans l'option F, qui concerne des élèves en difficultés scolaires graves et persistantes (Segpa) ; j'ai souvent été confrontée à la violence sous toutes ses formes.

En quête d'une réponse pédagogique, organisationnelle pour pallier cette violence, mon questionnement était le suivant : « comment gérer dans la classe les élèves que l'on qualifie d'ingérables ? ».

Une intervention sur la médiation scolaire, en formation CAPASH, m'a particulièrement intéressée et je me suis renseignée sur des actions de médiations scolaires menées dans plusieurs établissements de l'académie.

La médiation scolaire s'adresse à des élèves en situation de rupture (ou en risque de rupture scolaire). Il s'agit de mettre ces élèves en relation avec un adulte dont le rôle sera de les réengager dans un rapport positif à l'école.

J'ai ensuite orienté mon mémoire sur la médiation scolaire en expérimentant ce type de fonctionnement dans mon établissement.

La création d'un dispositif SAS dans l'établissement semblait constituer cet espace de gestion des difficultés des élèves, d'où mon intérêt et ma candidature pour ce poste.

Le sigle SAS répond selon moi à un double niveau de lecture :

- service d'accompagnement à la scolarité.
- temps et espace intermédiaires (entre deux situations).

### **2. Les missions liées à ce poste**

- prendre en charge et suivre des élèves dans le dispositif SAS
- gérer administrativement et pédagogiquement le dispositif SAS du collège
- aider au suivi et à l'évaluation des élèves du dispositif SAS du collège
- accompagner les enseignants, mutualiser les réflexions et les outils et favoriser les échanges
- aménager des emplois du temps d'élèves du collège
- élaborer des emplois du temps d'assistants pédagogiques du collège
- prendre en charge la formation des assistants pédagogiques

- établir des relations et un travail en direction des familles dont les enfants sont concernés par le dispositif SAS
- établir au sein du collège et en dehors, des liens et un travail avec les partenaires du dispositif SAS.

## II. Les objectifs de l'action

### 1. Rappel du contexte

#### 1.1 Présentation du site

Depuis 1982, le collège et les écoles du Haut-du-Lièvre s'inscrivent dans une politique d'éducation prioritaire, ils accueillent très majoritairement des enfants habitant sur le quartier du Haut-du-Lièvre exceptés quelques élèves de Segpa.

Le quartier du Haut-du-Lièvre fait partie des dix quartiers prioritaires du contrat de ville 2000-2006 de l'agglomération nancéenne .Il compte 6500 habitants.

Sa situation socio-économique est très défavorisée et la précarité de nombreuses familles reste une préoccupation principale.

#### 1.2 Présentation du collège

##### a. les élèves

classes	effectifs	divisions	dispositifs particuliers	
6 <sup>ème</sup>	46	2	PPRE groupes de compétences en maths et français	<b>F</b> <b>L</b> <b>E</b> <b>S</b> <b>A</b> <b>S</b>
5 <sup>ème</sup>	57	3		
4 <sup>ème</sup>	45	2	AS = aide et soutien	
3 <sup>ème</sup>	53	2		
segpa	79	7		

##### b. le personnel enseignant

effectifs	% d'enseignants en poste depuis + de 3 ans	% d'enseignants en poste depuis + de 5 ans	enseignants non titulaires
35	22.85%	31%	2%

##### c. le personnel non enseignant

personnel	effectifs
assistants d'éducation	2
surveillants	2
assistants	3

pédagogiques	
personnel médico-social	1 médecin scolaire 1 AS à 60% 1 infirmière à 70%
ATOSS	9
CAE	3
COP	1

### **1.3 Les points positifs**

- stabilité des équipes enseignantes
- implication forte et harmonieuse des équipes pédagogiques
- partenariat efficace avec les associations.

### **1.4 les difficultés**

Les difficultés rencontrées par les élèves sont d'ordre social, familial, scolaire...  
Quelques chiffres pour l'année 2005/2006.

#### **Données sociologiques :**

Environnement social à l'entrée au collège

	% de CSP défavorisées	% de CSP favorisées
Collège	87,7	8,2
éducation prioritaire dans l'académie	67,2	16,1
enseignement public dans l'académie	49,2	27,2

Maîtrise de la langue

élèves non francophones	élèves pour qui la langue utilisée dans le milieu familial n'est pas le français
13%	50%

#### **Indicateurs de performance :**

Les taux de retard

	1 an en 6 <sup>ème</sup>	2 ans en 6 <sup>ème</sup>	2 ans et plus en 3 <sup>ème</sup>
collège	45,8	7	24,2
éducation prioritaire dans l'académie		2,7	4,6
enseignement public dans l'académie		1,5	3,3

## Les taux de redoublement

	en 6 <sup>ème</sup>	en 3 <sup>ème</sup>
collège	17,5	16,7
éducation prioritaire dans l'académie	8,7	5,4
enseignement public dans l'académie	6,2	4,1

## Résultats de l'évaluation à l'entrée en 6<sup>ème</sup>

	français	maths
collège	41,6 %	56,6%
éducation prioritaire dans l'académie	50,3%	60%
enseignement public dans l'académie	55,4%	65,3%

## Réussite au brevet des collèges

collège	57,8%
éducation prioritaire dans l'académie	69%
enseignement public dans l'académie	78,7%

## Taux d'accès des élèves de 3<sup>ème</sup> en seconde

	seconde générale, technique	seconde professionnelle
collège	44%	34%
éducation prioritaire dans l'académie	52%	36%
enseignement public dans l'académie	61%	28%

## Suivi des élèves

Devenir des élèves de 3<sup>ème</sup> en fin de seconde générale, technique

	redoublants
collège	50%
éducation prioritaire dans l'académie	18,8%

enseignement public dans l'académie	15,1%
-------------------------------------	-------

Devenir des élèves de 3<sup>ème</sup> en fin de seconde professionnelle

	Terminale BEP ou 2 <sup>ème</sup> année CAP	réorientation	autres
collège	77,3%	4,5%	18,2%
éducation prioritaire dans l'académie	85,4%	5,8%	8,7%
enseignement public dans l'académie	84,2%	5,6%	10,1%

Tous ces indicateurs vont dans le sens d'un quartier qui concentre un certain nombre de difficultés :

- la maîtrise de la langue n'est pas acquise
- les taux de redoublement et de retard sont plus élevés qu'ailleurs
- les résultats de l'évaluation à l'entrée en 6<sup>ème</sup>, la réussite au brevet des collèges, le taux d'accès des élèves de 3<sup>ème</sup> en seconde
- le taux de redoublement des élèves de 3<sup>ème</sup> en seconde est égal à 50%.

## 2. Les objectifs initiaux

La création d'un dispositif interne a été pensée pour répondre à des besoins spécifiques de l'établissement ; à savoir des taux d'absentéisme et d'exclusion de cours élevés.

Différentes expériences ont été menées pour tenter d'y remédier :

- retards : garder 1 heure en plus l'élève arrivé en retard dans une salle de classe avec l'un de ses enseignants pour rattraper le travail non fait.

L'organisation et la gestion lourdes de ce type de fonctionnement n'ont pas donné les résultats escomptés :

- retards : 3 retards donnent lieu à une heure de retenue. La gestion est lourde et fastidieuse du fait de la non présentation des élèves ; ce qui entraîne un nombre impressionnant de reports.
- retards : convocation des parents d'élèves souvent en retard, aucun impact notable.
- retards : mettre les élèves retardataires en permanence jusqu'à la prochaine heure de cours : cela produit l'effet inverse ; satisfaction des élèves.
- retards : les principaux-adjoints ont participé à l'accueil des élèves dans l'établissement en se plaçant à la grille d'entrée et en sermonnant les retardataires ; cela a produit des effets positifs.
- absences : réunion mensuelle avec les principaux-adjoints, la conseillère d'éducation, l'assistante sociale, l'infirmière, la conseillère d'orientation pour faire un point sur les élèves ayant 10 demi-journées d'absence (dans le mois), qu'elles soient justifiées ou non. En fonction des motifs invoqués ou de l'absence de motifs, l'infirmière ou l'assistante sociale mettait un place un suivi de la situation.

Ce mode de fonctionnement semble porter ses fruits.

Lorsque la conseillère d'éducation est associée aux réunions entre les enseignants et la famille, le problème des absences de l'élève est géré de manière plus globale et les répercussions sur les résultats scolaires sont davantage pointées.

Quelques chiffres de la vie scolaire pour l'année 2005-2006 :

<b>sanctions</b>	<b>chiffres</b>	<b>motifs</b>
exclusions de cours	521	- perturbation des cours - insolence - refus de travailler
retenues (en heures)	520	- retards - problèmes de comportement - travail non fait
rapports d'incidents	438	
avertissements	24	
exclusions provisoires	73	
conseils de discipline	7	
exclusions définitives	5	

Absences et retards :

- 4681 jours d'absence pour 321 élèves
- 520 demi-journées d'absence non excusées
- 3 dossiers d'absence illégitime transmis à l'inspection académique
- 280 élèves sur un effectif total de 321 sont arrivés en retard dans l'année.

Les demandes dans l'établissement concernant le dispositif SAS étaient les suivantes :

- la prise en charge des élèves qui décrochent à un moment donné de leur scolarité
- la prise en charge des élèves exclus de manière provisoire sous forme d'exclusion-inclusion.

Les effets attendus devaient porter sur une baisse des taux d'absentéisme, d'exclusion ainsi que du nombre de conseils de discipline.

### **III. Démarches choisies**

#### **1. Chronologie du déroulement de l'action**

La première période de l'année (de septembre aux vacances de la Toussaint) a consisté en un recueil d'informations sur différentes expériences menées dans d'autres établissements ainsi que sur le fonctionnement des ateliers et classes relais.

#### **2. Le questionnement premier**

Les points qu'il a fallu définir très tôt :

- les objectifs du dispositif SAS
- le public visé
- la durée de prise en charge (élève sorti partiellement ou complètement de sa classe)
- les contenus
- les intervenants

- les partenaires
- l'évaluation...

Ces points ont été discutés en réunion de travail avec le chef d'établissement, le principal adjoint, la conseillère principale d'éducation, la conseillère d'orientation, l'assistante sociale, l'infirmière, la documentaliste et moi-même.

### 3. Le projet du dispositif SAS

De ces temps de concertation découle **le projet du dispositif SAS suivant** : créer au sein du collège un lieu alternatif au groupe classe, une modalité temporaire de scolarisation pour les élèves en risque de décrochage.

#### Objectifs

- apporter aux élèves qui rencontrent des difficultés scolaires, sociales ou comportementales un accompagnement individualisé.
- recréer du lien entre l'élève et ses professeurs, l'élève et le collège en y associant la famille.
- permettre à l'élève de s'investir à nouveau dans sa scolarité.
- Limiter le nombre d'exclusions et de conseils de discipline.

#### Mise en œuvre

##### **Equipe concernée :**

- le professeur du RAR qui coordonne le dispositif
- le professeur principal
- l'équipe pédagogique du collège
- la conseillère principale d'éducation
- les intervenants ponctuels : la conseillère d'orientation, les partenaires sociaux et de santé, les partenaires extérieurs du monde associatif.

##### **Organisation :**

- repérage, par le Gain, en début d'année des élèves potentiellement décrocheurs,
- suivi de ces élèves, à l'aide d'une grille de repérage, par l'équipe pédagogique,
- le professeur principal centralise les informations,
- les difficultés des élèves signalés plusieurs fois feront l'objet d'un examen plus approfondi :
  - ▶ difficultés d'ordre social, familial, médical
  - ▶ difficultés d'ordre comportemental
  - ▶ difficultés d'ordre méthodologique
  - ▶ difficultés d'ordre cognitif.

##### **Prise en charge**

- une prise en charge adaptée et concertée sera proposée à l'élève, qui bénéficiera d'un emploi du temps personnalisé et modulable,
- la prise en charge sera limitée dans le temps et dans la durée pour ne pas marginaliser l'élève dans son groupe classe,
- les réponses pédagogiques pourront viser des champs disciplinaires ou transdisciplinaires,
- l'implication des enseignants sera essentielle dans cette démarche.

### Evaluation

- les effets à court terme : les résultats scolaires améliorés suite à l'aide apportée.
- les effets à long terme :
  - ▶ l'évolution du comportement des élèves, de l'attitude face aux apprentissages,
  - ▶ les effets sur le fonctionnement et les pratiques des équipes,
  - ▶ l'enrichissement des modalités de réponses à l'interne,
  - ▶ la baisse du nombre d'exclusions, de conseils de discipline.

## **4. L'élaboration de documents de travail**

Le fait qu'il s'agisse d'une création impliquait l'absence de documents de travail ; il a donc fallu réfléchir à la création d'outils permettant le fonctionnement du dispositif.

### **4.1 Fiche de renseignements des élèves accueillis dans le dispositif**

Cette fiche était renseignée par le professeur principal ; elle me permettait d'avoir une vision globale de l'élève : les prises en charge existantes, la situation actuelle de l'élève et les demandes de l'équipe enseignante.

Nom :

Prénom :

Classe :

Professeur principal :

**Cursus scolaire :**

Avant la classe actuelle :

Date d'entrée dans l'établissement :

**Prises en charge :**

Dans l'établissement :

A l'extérieur :

**SITUATION DE DEPART**



**PRISES EN CHARGE SOUHAITEES :**

## **4.2 Les attitudes de l'élève face aux apprentissages et face aux autres**

Cette fiche complétait la précédente et permettait de préciser les difficultés vécues par l'élève.

### **Dispositif SAS**

A compléter par l'équipe enseignante.

Nom du professeur :

Discipline :

### **Attitudes face aux apprentissages :**

	oui	parfois	non	jamais
A ses outils pour travailler				
Est capable de comprendre les consignes				
Va jusqu'au bout de son travail				
Ne travaille que lorsqu'il ou elle a envie				
Exécute passivement				
Se montre motivé par le travail scolaire				
Ne fournit aucun travail				

### **Attitudes face aux autres :**

	oui	parfois	non	jamais
Respecte les règles de vie de la classe, de l'établissement.				
Fait tout pour se faire exclure				
Empêche le professeur de mener à bien son cours				
Est capable d'avoir de bonnes relations avec les autres élèves				
Communique avec l'adulte				

### **Comportement en vie scolaire :**

Retards :

Absences :

### **4.3 Le questionnaire d'observations** (d'après Emmanuelle Yanni-Plantevin dans les ateliers relais, Journées nationales d'étude 2004 )

Cette fiche peut sembler dérangement mais il me paraissait intéressant de travailler sur les deux parties en question : à savoir l'enseignant et son questionnement sur l'élève mais également sur lui-même.

Pour moi, le dispositif n'est pas un moyen de se débarrasser des élèves « gênants » mais plutôt le moyen de s'interroger sur la relation enseignants-élèves en difficultés (et/ou élèves qui nous mettent en difficultés).

Cette fiche était à compléter par le professeur principal et par quelques enseignants.

Le souci rencontré avec ce type de documents :

- le temps nécessaire pour renseigner la fiche (retours souvent assez longs),
- la peur d'être jugé dans ce qui a été tenté (ce qui bien sûr n'est pas l'objectif).

## **Dispositif SAS**

Nom :

Prénom :

Classe :

Questionnaire d'observations :

- Comment se fait son entrée en classe, quelle est son attitude, quelles sont ses manies, ses habitudes ? Procède-t-il toujours de la même manière ou est-ce que son attitude peut varier d'un cours à l'autre ?
- Où se place-t-il spontanément dans la classe ? A côté de qui ? Si je l'ai mis à une place particulière, si je l'ai changé de place, comment a-t-il réagi ? Est-ce que cela a modifié son comportement ?
- Comment le jeune réagit-il à ma présence ? Cherche-t-il la distance ou la proximité ?

- Pendant le cours, à quel moment décroche-t-il ? Avant d'entrer dans l'apprentissage ? Pendant ? Est-ce que cela peut varier d'un cours à l'autre ?
  
- Quelles attitudes, réactions, comportements accompagnent la transmission, pendant les explications que je donne sur des notions nouvelles ?
  
- Comment se passe la fin du cours, la sortie de la salle ?
  
- Quelles sont mes « tentatives d'approche » ex : quand je dis ou fais ça, il dit ou fait ça ?
  
- Dans ce que je fais aujourd'hui avec lui, qu'est-ce qui marche ?
  
- Dans ce que j'ai essayé avec lui, qu'est-ce que je dois absolument éviter ?
  
- A mon avis de quoi aurait-il besoin ?
  
- Q'est-ce que j'aimerais essayer de mettre en place avec lui ?

#### **4.4 Contrat de l'élève dans le dispositif SAS**

Cette fiche permettait de signifier l'adhésion de la famille. L'intégration de l'élève dans le dispositif était basée sur le volontariat ; il s'agissait d'une proposition que la famille pouvait accepter ou décliner, et non d'une sanction.

Il me paraissait important que la famille et l'élève soient dans une dynamique de recherche de solutions pour provoquer un changement.

Ce document permettait de pointer les engagements de l'élève dans le dispositif et de les valider en fin de semaine.

**Contrat de l'élève dans le dispositif SAS.** Période du

Nom :

Prénom :

Classe :

**Adhésion de la famille :**

J'accepte que mon enfant intègre le dispositif SAS dans le but de trouver des solutions à la situation actuelle.

Signature des parents :

**Engagements de l'élève :**

Je m'engage à respecter les points suivants :

1-

2-

3-

Signature de l'élève :

**Validation des engagements en fin de semaine :**

1-

2-

3-

Signature de l'élève :

**Bilan du coordonnateur et des différents intervenants :**

1-

2-

3-

Signatures :

Remarques supplémentaires :

#### 4.5 Contrat de l'élève dans sa classe d'origine

En début de semaine, je voyais l'élève en entretien individuel.

L'objectif était de faire raconter à l'élève sa manière de fonctionner en classe (avec les enseignants, avec les autres élèves) et de faire émerger les points sur lesquels il avait le pouvoir d'agir ; pour provoquer un changement, pour faire en sorte que les choses se passent différemment.

Une fois ce ou ces points définis, l'élève prenait l'engagement de les respecter.

En fin de semaine, je revoyais l'élève avec ce document pour lui rappeler ce à quoi il s'était engagé et il validait ou invalidait.

Ce document était ensuite transmis au professeur principal qui émettait un avis après discussion avec l'équipe enseignante.

#### **Dispositif SAS**

#### **Contrat de l'élève dans sa classe d'origine.** Période du

Nom :            Prénom :            Classe :

<b>Engagements de l'élève :</b> Je m'engage à respecter les points suivants :	<u>Signature de l'élève :</u>
1-	
2-	
3-	
<b>Validation des engagements en fin de période :</b>	<u>Signature de l'élève :</u>
1-	
2-	
3-	
<b>Bilan de l'équipe enseignante :</b>	<u>Signatures :</u>
1-	
2-	
3-	

Remarques supplémentaires :

#### **4.6 Questionnaire d'évaluation des changements**

Cette fiche me permettait de faire un bilan sur la situation de l'élève mais je dois reconnaître que je ne l'ai pas utilisée car les enseignants avaient déjà un certain nombre de documents à compléter par écrit et les retours étaient longs et parfois inexistant.

### **Dispositif SAS**

#### **Questionnaire d'évaluation des changements.**

- Qu'est-ce qui m'interroge encore dans le fonctionnement de cet élève ?  
Je ne comprends pas pourquoi il .....

- Ce que j'ai tenté ?  
J'ai essayé de .....

- Qu'est-ce que cela a facilité chez lui ?  
En faisant comme cela avec lui, je le sens plus.....

Je le sens moins...

Il ne dit plus que ...

Il ne fait plus...

- Dans quelle mesure cela l'aide dans ses apprentissages ?  
Il arrive mieux à...

Il a arrêté de...

Il a réussi à ...

Il essaye de ...

## **IV. La mise en œuvre**

### **1. Le repérage**

Lorsqu'un élève était repéré comme étant en difficultés par un ou des enseignants, ceux-ci avaient la possibilité de le signaler au GAIN ; qui en fonction du profil de l'élève propose une prise en charge par un ou des dispositifs existants dans l'établissement.

Un délai est ensuite défini pour me permettre de planifier la durée et les modalités de prise en charge.

La prise en charge d'un élève par le dispositif SAS a donc lieu après signalement au GAIN ou sur demande d'un personnel de direction si l'urgence de la situation l'exige.

### **2. Un exemple de prise en charge : 3 élèves de 5<sup>ème</sup>**

#### **2.1 Recueil d'informations**

Le 06/10/07, mme T, prinipal-adjointe, me signale trois élèves de 5<sup>ème</sup>. Yacine, Omar et Abdilahi présentent des difficultés scolaires et perturbent le bon déroulement des cours.

Dans les jours qui suivent, je rencontre le professeur principal ainsi que les enseignants de français et technologie qui sont les plus concernés par les perturbations des élèves.

Les enseignants confirment des difficultés scolaires importantes, des perturbations incessantes et un non respect des règles de vie de la classe et de l'établissement.

#### **2.2 Modalités de prise en charge**

En concertation avec l'équipe enseignante, j'élabore un emploi du temps pour ces trois élèves. Durant quinze jours, les élèves seront pris en charge sur les heures de français et technologie. (cf. emploi du temps page suivante).

La première heure permet de présenter les intervenants : la conseillère d'orientation, l'assistante pédagogique et moi-même et de définir les objectifs et les attentes de cette prise en charge.

Une première rencontre avait eu lieu avec les élèves et leurs parents à l'occasion d'une réunion concernant cette classe. Cela avait permis de présenter le dispositif et de recueillir l'adhésion des parents.

Les contenus durant la prise en charge étaient de deux ordres :

- un travail sur le comportement de l'élève dans la classe, dans le collège, sur sa vision de l'école, son attitude face au travail scolaire, plus un entretien individuel avec la conseillère d'orientation.
- un contenu disciplinaire ( en collaboration avec le professeur de français ).

La classe démarrait l'étude d'une œuvre complète à cette période et nous avons décidé de travailler en parallèle pour répondre au mieux aux difficultés de ces élèves.

Emploi du temps des trois élèves de 5<sup>ème</sup> . Dispositif SAS. Semaine du 16/10/06 au 20/10/06.

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
8h-9h					
9h-10h			entretien individuel COP. Oumar. Salle 216 pour les 2 autres.		
10h-11h			entretien individuel COP Yacine		
11h-12h			Entretien individuel COP Abdilahi		
13h30-14h30					
14h30-15h30				Mme Touati + Aurore Salle 216	Mme Touati + Aurore Salle 216
15h30-16h30				Mme Touati + Aurore Salle 216	Mme Touati + Aurore Salle 216
16h30-17h30	Mme Touati + COP + Aurore. Salle 216				

### **2.3 Suivi et évaluation**

Chaque semaine, je rencontrais les élèves pour compléter la fiche contrat et faire un bilan. Ces documents étaient ensuite transmis aux enseignants afin d'apprécier les changements chez l'élève concerné.

Le suivi s'est arrêté fin mai.

Yacine et Abdilahi ont amélioré leurs résultats scolaires même si des difficultés persistent. Un changement positif a également été signifié concernant leur relation aux adultes et aux autres élèves.

Pour Omar, le dispositif n'a pas eu d'impact positif et le 05/02/07, le conseil de discipline a prononcé l'exclusion définitive de cet élève.

La prise en charge de ces trois élèves a eu lieu du 16/10/07 au 25/10/07 et le suivi du 06/11/07 au 30/05/07.

Le suivi a été ponctué de contacts téléphoniques avec les familles pour les informer soit d'une évolution positive et donc valoriser les progrès de l'élève ; soit d'une dégradation nécessitant une attention plus soutenue de la part de tous.

Il me paraissait important de créer du lien autour de l'élève entre les différents partenaires : le collège, la famille, et les associations de quartier.

C'est pourquoi à l'entrée d'un élève dans le dispositif, je prenais contact avec les associations de quartier ou le DRE (dispositif de réussite éducative) quand l'élève y était inscrit ; ce qui s'est avéré être souvent le cas pour les élèves de l'établissement.

Ce type de fonctionnement a permis des rencontres ou des échanges téléphoniques réguliers plaçant l'élève au cœur des préoccupations de chacun des partenaires.

### **3. D'autres types de prises en charge**

La prise en charge a toujours été définie en fonction des spécificités et difficultés de l'élève.

● Ainsi pour Jason, élève de 4<sup>ème</sup> Segpa, le projet consistait en :

- une recherche de stage en boulangerie.
- une préparation à cette recherche et aux entretiens.
- un suivi de stage en collaboration avec le professeur principal.
- exploitation du stage au retour de l'élève dans l'établissement.

● Pour Teddy, élève de 3<sup>ème</sup> Segpa, il s'agissait de trouver un maître d'apprentissage en boucherie susceptible de signer un contrat pour la rentrée 2007.

● Pour Nassima, élève de 3<sup>ème</sup> générale, mais relevant d'un IME ou IMPRO (d'après les tests effectués par la COP), il s'agissait de travailler sur les fondamentaux en mathématiques (niveau évalué : fin de cycle 3-6<sup>ème</sup>).

Les bilans du dispositif, par période, figurent en annexes. Y sont précisés les motifs de prises en charge, la durée, les intervenants...

## 4. Bilan du dispositif pour l'année 2006-2007

### 4.1 Les effectifs

	6 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	total
effectifs du collège	50	56	47	52	205
dispositif SAS	3	4	3	1	11
pourcentage collège	6%	7%	6,4%	2%	5,4%
effectifs de la Segpa	15	23	19	19	76
dispositif SAS	/	1	1	1	3
pourcentage Segpa	/	4,3%	5,2%	5,2%	4%
total dispositif SAS	3	5	4	2	14
total pourcentage	4,6%	6,3%	6%	2,8%	5%

### 4.2 Le devenir de ces élèves

- en 6<sup>ème</sup>, 3 élèves concernés :
  - Anthony poursuit son cursus normalement, passage en 5<sup>ème</sup>.
  - Oundhoumani, demande d'orientation en Segpa.
  - Slimane, passage en 5<sup>ème</sup>, nouveau PPRE en fin d'année. Toutes les difficultés ne sont pas résolues.
- en 5<sup>ème</sup>, 5 élèves concernés :
  - Oumar, exclusion définitive le 05/02/07.
  - Yassine, passage en 4<sup>ème</sup>, amélioration du comportement et des résultats scolaires mais de grosses difficultés persistent du point de vue cognitif.
  - Abdilahi, passage en 4<sup>ème</sup>, mêmes remarques que pour Yassine.
  - Christian ( Segpa ) passage en 4<sup>ème</sup>, toujours de grosses difficultés en lecture, légère amélioration du comportement en classe.
  - Kelly, placement dans un lieu de vie demandé pour la rentrée.
- en 4<sup>ème</sup>, 4 élèves concernés :
  - Jason (Segpa ) exclusion définitive le 19/01/07.
  - Cédric, passage en 3<sup>ème</sup>, proposition de DP 6heures refusée
  - Mouhamadi, passage en 3<sup>ème</sup> DP 6 heures.
  - Seadin, passage en 3<sup>ème</sup>, proposition de 3<sup>ème</sup> DP 6 heures refusée.

- en 3<sup>ème</sup>, 2 élèves concernés :

→ Nassima, dossier CFAS non signé par la famille, pas d'inscription en lycée professionnel, pas de contrat d'apprentissage.

→ Teddy, maître d'apprentissage encore indécis à propos d'une signature de contrat.

## **V. Evaluation et analyse de l'action**

### **1. Nature de l'évaluation et résultats observés.**

► l'auto-évaluation ; il s'agit de l'évaluation de l'élève par lui-même à propos de ses engagements hebdomadaires.

En fin de semaine, au cours d'un entretien, l'élève revenait sur le déroulement de la semaine et sur le respect ou non de ses engagements.

Cette discussion avait pour but de pointer les changements positifs ou négatifs.

► l'évaluation quantitative ; elle concernait :

- l'amélioration des résultats scolaires observables par le biais du bulletin.
- la diminution du nombre d'exclusions, d'absences, de retards pour les élèves concernés.

► l'évaluation qualitative ; observable au niveau du comportement de l'élève tant dans

Dans ce cas précis, le retour de l'élève n'a pas eu d'impact négatif sur le groupe-classe.

### 3. Missions émergentes

► Au cours des premières évaluations, je me suis rendue compte que les élèves en grande difficulté scolaire ne progressaient pas ou peu malgré l'inscription à l'accompagnement scolaire mis en place dans le quartier.

J'ai donc mis en place et géré une aide scolaire pour les élèves du dispositif SAS, dans l'établissement.

Ce temps d'aide scolaire se déclinait ainsi :

- deux jours par semaine de 15h30 à 17h30,
- un maximum de 5 élèves par adulte,
- les intervenants : les assistants pédagogiques, les assistants d'éducation et moi-même,
- un principe d'assiduité en accord avec les parents, l'élève et les associations qui auparavant suivaient l'élève,
- un cahier de liaison permettant de noter le comportement et l'investissement.

Une amélioration des résultats a été constatée et des élèves ne relevant pas du dispositif SAS se sont ensuite manifestés pour bénéficier de cette aide ; il n'a pas toujours été possible de répondre à la demande.

Nous avons toujours essayé de maintenir un encadrement de qualité à savoir un groupe de 5 élèves pour un adulte.

► Pour tenter de répondre aux difficultés d'enseignants confrontés à une classe de 5<sup>ème</sup> particulièrement difficile ; j'ai fait appel à une intervenante extérieure de la protection judiciaire de la jeunesse pour effectuer avec les élèves un travail d'information et de réflexion sur la règle, la loi, la transgression...

► J'ai également travaillé avec une enseignante sur une classe de 4<sup>ème</sup>.

A sa demande, j'ai observé cette classe en situation durant plusieurs séances.

Ces élèves présentaient des difficultés diverses, scolaires, comportementales, méthodologiques, un non respect des règles, un manque d'autonomie...

La gestion de classe était difficile et épuisante.

Après chaque séance, nous avons analysé les temps de réel travail chez les élèves et ce qui les avait générés et les temps de non travail.

L'enseignante s'est beaucoup investie dans cette réflexion et a enclenché des changements dans sa pratique suite à nos discussions.

Ces changements lui ont permis de travailler avec cette classe dans de meilleures conditions.

Cette dernière expérience me laisse penser qu'une des missions du dispositif SAS est également d'être présent dans les classes afin de pouvoir observer les interactions entre les élèves et d'entamer un travail de réflexion avec les enseignants pour pouvoir agir sur ses interactions.

Malika Touati professeur des écoles CAPASM  
Juin 2007

# ANNEXES

1<sup>ère</sup> période de fonctionnement du dispositif SAS : du 06/11/06 au 22/12/06. (de début novembre aux vacances de Noël)

Nom - année de naissance	Classe	Motifs de prise en charge	Prise en charge dans le dispositif	Intervenants	Suivi	Bilan
Oumar 94	5 <sup>ème</sup> C	Perturbation des cours (insolence...) Ne tient pas en place	Du 16/10/06 au 25/10/06. Sortie du dispositif le 06/11/06.	La C.O.P Mme TOUATI Melle VAN DE WOESTYNE	Du 16/10/06 au 22/12/06	Positif Changement de comportement constaté par les professeurs mais résultats scolaires faibles
Yassine 93	5 <sup>ème</sup> C	Perturbation des cours Refuse de reconnaître ses torts quand il y a conflit	Du 16/10/06 au 25/10/06. Sortie du dispositif le 06/11/06.	La C.O.P Mme TOUATI Melle VAN DE WOESTYNE	Du 16/10/06 au 22/12/06	Négatif Pas de changement constaté Résultats scolaires faibles
Abdilahi 93	5 <sup>ème</sup> C	Perturbation des cours (bavardage, agitation)	Du 16/10/06 au 25/10/06. Sortie du dispositif le 06/11/06.	La C.O.P Mme TOUATI Melle VAN DE WOESTYNE	Du 16/10/06 au 22/12/06	Positif Changement de comportement constaté par les professeurs mais résultats scolaires faibles
Jason 92	4 <sup>ème</sup> D	Elève très instable, capable de tout Comportement violent, insultes Perturbation des cours et de la vie scolaire	Du 06/11/06 au 24/11/06 Une semaine de stage. Sortie du dispositif le 27/11/06.	Mme HAMAN Mme TOUATI Mme MAULIN (p.p) Melle VAN DE WOESTYNE	Du 06/11/06 au 27/11/06	Négatif à son retour de stage Hostile à un suivi
Cédric 93	4 <sup>ème</sup> B	Taux d'absentéisme élevé. Pas de réelles difficultés scolaires, élève en capacité de réussir. Désir d'entrer dans le monde du travail, de faire un apprentissage.	Du 13/11/06 au 22/12/06 Atelier maçonnerie le mardi journée a/c du 21/11/06.	La C.O.P Mme TOUATI Mr JUND (PLP maçonnerie) Melle THI BAUT (AP anglais) Melle VAN DE WOESTYNE	Du 13/11/06 Au 22/12/06.	Amélioration des résultats en anglais. Fort intérêt pour l' atelier maçonnerie, aucune absence ni retard signalé ce jour. Pas d'amélioration au niveau du taux d'absentéisme.
Anthony 93	6 <sup>ème</sup> A	Rejet du collège, refuse d'y venir ⇒ raisons essentiellement dues au contexte familial.	Du 30/11/06 au 22/12/06.	Mme TOUATI Melle THI BAUT (AP anglais) Melle VAN DE WOESTYNE	Du 30/11/06 au 22/12/06.	Prise en charge positive, se sent mieux dans l'établissement.
Mouhamadi 90	4 <sup>ème</sup> B	Conflit ouvert avec l'enseignant de SVT. Elève âgé de 16 ans, en difficultés scolaires et en attente d'autre chose.	Du 08/12/06 au 22/12/06. Sortie du dispositif le 08/01/07.	LA C.O.P Mme TOUATI Melle VAN DE WOESTYNE	Du 08/12/06 au 22/12/06.	Motivation forte pour le métier de pompier.

2<sup>ème</sup> période de fonctionnement du dispositif SAS : du 08/01/07 au 09/02/07 (de janvier aux vacances de février)

Nom - année de naissance	Classe	Motifs de prise en charge	Prise en charge dans le dispositif	Intervenants	Suivi	Bilan
Oumar 94	5 <sup>ème</sup> C	Perturbation des cours ( insolence) Ne tient pas en place	Du 16/10/06 au 25/10/06. Sortie du dispositif le 06/11/06	La COP Melle Van De Woestyne Mme Touati	Du 08/01/07 au 09/02/07.	Dégradation du comportement . Pas d'amélioration des résultats scolaires. <b>Conseil de discipline le 05/02/07</b> ⇒ <b>exclusion définitive.</b>
Yacine 93	5 <sup>ème</sup> C	Perturbation des cours. Refuse de reconnaître ses torts quand il y a conflit.	Du 16/10/06 au 25/10/06. Sortie du dispositif le 06/11/06	La COP Melle Van De Woestyne Mme Touati	Du 08/01/07 au 09/02/07.	Aide scolaire mise en place dans l'établissement 2 fois/semaine. Amélioration du comportement en classe. Est - dans le déni, reconnaît ses torts. Attitude plus positive face au travail scolaire. Amélioration des résultats scolaires.
Abdilahi 93	5 <sup>ème</sup> C	Perturbation des cours ( bavardage, agitation )	Du 16/10/06 au 25/10/06. Sortie du dispositif le 06/11/06	La COP Melle Van De Woestyne Mme Touati	Du 08/01/07 au 09/02/07	Aide scolaire mise en place dans l'établissement 2 fois/semaine. Amélioration du comportement en classe. Attitude plus positive face au travail scolaire. Amélioration des résultats scolaires.
Jason 92	4 <sup>ème</sup> D	Elève très instable, capable de tout. Comportement violent, insultes. Perturbation des cours et de la vie scolaire.	Du 06/11/06 au 24/11/06. Sortie du dispositif le 27/11/06.	Mme Haman Mme Touati Mme Maulin ( pp ) Melle Van De Woestyne.	Pas de suivi	<b>Conseil de discipline le 19 janvier</b> ⇒ <b>exclusion définitive.</b>
Cédric 93	4 <sup>ème</sup> B	Taux d'absentéisme élevé. Pas ou peu de travail. Perturbation des cours.	Du 08/01/07 au 09/02/07. Mardi journée en atelier peinture. Sortie du dispositif le 26/02/07.	Melle Thibault (AP anglais ) Mr Beck (PLP peinture ) Mme Touati	Du 08/01/07 au 09/02/07.	Progrès constatés en anglais. Très intéressé par l'atelier ⇒ aucune absence, aucun retard. Taux d'absentéisme légèrement + faible. - d'exclusions de cours. Les perturbations en cours persistent.
Anthony 93	6 <sup>ème</sup> A	Ne veut plus venir au collège.	Du 08/01/07 au 09/02/07. Sortie du dispositif le 26/02/07.	Melle Thibault (AP anglais) Melle Van De Woestyne. Mme Touati.	Du 08/01/07 au 09/02/07.	Elève beaucoup mieux dans sa tête, dans sa classe et dans le collège. Bon investissement sur le temps de l'aide scolaire.

Mouhamadi 90	4 <sup>ème</sup> B	Comportement parfois inadapté en classe. Elève âgé de 16 ans.	Du 08/12/06 au 22/12/06. Sortie du dispositif le 08/01/07.	Me Touati Melle Van De Woestyne	Du 08/01/07 au 09/02/07.	Obtention d'un stage chez les pompiers en avril. Aide dans les démarches pour entrer chez les sapeurs pompiers volontaires.
Kelly 92	5 <sup>ème</sup> A	Perturbation des cours . Auto-exclusion. Comportement inadapté en classe et avec les adultes.	Du 15/01/07 au 09/02/07. Sortie du dispositif le 26/02/07.	Melle Van De Woestyne Mme Mellilo Me Loueslati Mme Perrin Mme Touati	Du 15/01/07 au 09/02/07.	Kelly accepte de travailler quand elle est dans le dispositif. Les perturbations en cours persistent.
Seadin 92	4 <sup>ème</sup> A	Perturbations dans certains cours. Relations difficiles en groupes.	Du 22/01/07 au 09/02/07.	Melle Thibault ( AP anglais ) Melle Van De Woestyne Mme Touati	Du 22/01/07 au 09/02/07.	S'investit dans le travail qui lui est demandé dans le cadre du dispositif.
Ondhoumani 93	6 <sup>ème</sup> A	Décrochage en français, grosses difficultés	Du 15/01/07 au 09/02/07.	Melle Van De Woestyne. Mme Mellilo Mme Touati	Du 15/01/07 au 09/02/07.	S'investit quand il se trouve en Segpa.
Christian 93	5 <sup>ème</sup> D	Non respect des règles dans la classe (surtout en français) + grosses difficultés en lecture.	Du 15/01/07 au 09/02/07.	Melle Van De Woestyne Mme Loueslati Mme Touati	Du 15/01/07 au 09/02/07.	Bon investissement en ce qui concerne le travail demandé dans le cadre du dispositif. Comportement : a du mal à comprendre en quoi son comportement en classe peut être problématique.

3<sup>ème</sup> période de fonctionnement du dispositif SAS : du 26/02/07 au 30/03/07 (de février aux vacances de Pâques)

Nom-Date de naissance	Classe	Motifs de prise en charge	Prise en charge dans le dispositif	Intervenants	Suivi	Bilan
Yacine 93	5 <sup>ème</sup> C	Perturbation des cours. Refuse de reconnaître ses torts quand il y a conflit.	Du 16/10/06 au 25/10/06. Sortie du dispositif le 06/11/06	La COP Melle Van De Woestyne Mme Touati	Du 26/02/07 au 30/03/07.	Aide scolaire mise en place dans l'établissement 2 fois/semaine. Attitude plus positive face au travail scolaire. Amélioration des résultats scolaires au 2 <sup>ème</sup> trimestre mais pas de manière générale.
Abdilahi 93	5 <sup>ème</sup> C	Perturbation des cours ( bavardage, agitation)	Du 16/10/06 au 25/10/06. Sortie du dispositif le 06/11/06	La COP Melle Van De Woestyne Mme Touati	Du 26/02/07 au 30/03/07.	Aide scolaire mise en place dans l'établissement 2 fois/semaine. Attitude plus positive face au travail scolaire. Amélioration des résultats scolaires et du comportement en classe au 2 <sup>ème</sup> trimestre.
Cédric 93	4 <sup>ème</sup> B	Taux d'absentéisme élevé. Pas ou peu de travail. Perturbation des cours.	Du 08/01/07 au 09/02/07. Mardi journée en atelier peinture. Sortie du dispositif le 26/02/07.	Melle Thibault (AP anglais ) Mr Beck (PLP peinture ) Mme Touati	Du 26/02/07 au 30/03/07.	Difficile d'entrer en communication avec Cédric. Pas ou peu d'impact sur les absences et retards que les parents justifient.
Mouhamadi 90	4 <sup>ème</sup> B	Comportement parfois inadapté en classe. Elève qui aura 17 ans en juillet.	Du 08/12/06 au 22/12/06. Sortie du dispositif le 08/01/07.	Me Touati Melle Van De Woestyne	Du 26/02/07 au 30/03/07.	Accompagnement pour l'obtention d'un stage chez les pompiers en avril.++. Accompagnement pour les démarches pour entrer chez les SPV. Pas ou peu d'impact sur le comportement en classe.
Kelly 92	5 <sup>ème</sup> A	Perturbation des cours .Auto-exclusion. Comportement inadapté en classe et avec les adultes.	Du 15/01/07 au 09/02/07. Sortie du dispositif le 26/02/07.	Melle Van De Woestyne Mme Mellilo Me Loueslati Mme Perrin Mme Touati	Du 26/02/07 au 30/03/07.	Prise en charge à l'AJES. La relation avec l'élève est positive mais les engagements pris, ne sont pas tenus. Pas de changement constaté au niveau du comportement en classe et dans le collège.
Seadin 92	4 <sup>ème</sup> A	Perturbations dans certains cours. Relations difficiles en groupe.	Du 22/01/07 au 09/02/07.	Melle Thibault ( AP anglais ) Melle Van De Woestyne Mme Touati	Du 26/02/07 au 30/03/07	Bon investissement dans le travail demandé dans le cadre du dispositif. Amélioration ( encore instable ) en EPS.

Ondhoumani 93	6 <sup>ème</sup> A	Décrochage en français, grosses difficultés	Du 15/01/07 au 30/03/07.	Melle Van De Woestyne. Mme Mellilo Mme Touati	Du 26/02/07 au 30/03/07.	S'investit quand il se trouve en Segpa. Aide apportée en cours de français avec mme Bonnard.+
Christian 93	5 <sup>ème</sup> D	Non respect des règles dans la classe ( surtout en français ) + grosses difficultés en lecture.	Du 15/01/07 au 30/03/07.	Melle Van De Woestyne Mme Loueslati Mme Touati	Du 26/02/07 au 30/03/07.	S'investit en lecture dans le cadre du dispositif. Toujours pas d'amélioration au niveau du comportement en classe et dans le collège.
Nassima 91	3 <sup>ème</sup> B	Difficultés scolaires lourdes.	Du 15/01/07 au 30/03/07.	Mme Mellilo Melle Van de Woestyne Mme Touati	Du 26/02/07 au 30/03/07.	Travail sur les compétences de base en mathématiques, bon investissement. Difficultés lourdes, élève qui relèverait d'un IME ou IMpro.
Teddy 91	3 <sup>ème</sup> C	Perturbation des cours + recherche d'un apprentissage.	Du 26/02/07 au 30/03/07.	Mr Jacquet Melle Van De Woestyne Mme Touati Mme Haman	Du 26/02/07 au 30/03/07.	Bon investissement dans le cadre du dispositif. Pas d'amélioration au niveau du comportement en classe. Changement de patron de stage à/c du 02/05/07.

4<sup>ème</sup> période de fonctionnement du dispositif SAS : du 16/04/07 au 22/06/07

Nom-Date de naissance	Classe	Motifs de prise en charge	Prise en charge dans le dispositif	Intervenants	Suivi	Bilan
Yacine 93	5 <sup>ème</sup> C	Perturbation des cours. Refuse de reconnaître ses torts quand il y a conflit.	Du 16/10/06 au 25/10/06. <a href="#">Sortie du dispositif le 06/11/06</a>	La COP Melle Didier Mme Touati	Fin du suivi le 16/04/07.	Aide scolaire mise en place dans l'établissement 2 fois/semaine jusqu'au 18/06/07. <a href="#">Attitude plus positive face au travail scolaire.</a> D'après les tests effectués par la COP , Yassine relèverait d'une Segpa
Abdilahi 93	5 <sup>ème</sup> C	Perturbation des cours ( bavardage, agitation )	Du 16/10/06 au 25/10/06. <a href="#">Sortie du dispositif le 06/11/06</a>	La COP Melle Didier Mme Touati	Fin du suivi le 16/04/07	Aide scolaire mise en place dans l'établissement 2 fois/semaine jusqu'au 18/06/07. <a href="#">Attitude plus positive face au travail scolaire.</a> Mais les difficultés scolaires sont toujours signalées par les enseignants.
Mouhamadi 90.	4 <sup>ème</sup> B	Comportement parfois inadapté en classe. Elève qui aura 17 ans en juillet.	Du 08/12/06 au 22/12/06. <a href="#">Sortie du dispositif le 08/01/07.</a>	Mme Touati	Fin du suivi le 16/04/07	Proposition réitérée de mise en relation avec des pompiers professionnels de la Clairière mais Mouhamadi ne s'y est jamais présenté
Seadin 92	4 <sup>ème</sup> A	Perturbations dans certains cours. Relations difficiles en groupe.	Du 22/01/07 au 09/02/07. <a href="#">Sortie du dispositif le 11/05/07.</a>	Melle Thibault Mme Touati		

						apprentissage, patron indéci.
Slimane 94	6 <sup>ème</sup> A	Baisse des résultats scolaires, refus de travailler. Comportement parfois insolent avec les enseignants.	Du 07/05/07 au 22/06/07.	Mme Bonnard Mme Pottier ( PPRE )  Mme Gélabert Mme Touati	Du 07/05/07 au 22/06/07.	Aide solaire 2 fois par semaine dans l'établissement. Prise de contact avec les Francas avec l'entraîneur de taek-wondo, avec les parents.

**Autres actions menées dans le cadre du dispositif SAS :**

- prise en charge de deux élèves exclus-inclus les 04 et 07/05/07.
- Intervention de Mme P ( protection judiciaire de la jeunesse ) avec les élèves de 5<sup>ème</sup> C le 03/05/07 de 14h30 à 16h30, en présence des professeurs de français et technologie. L'objectif étant de travailler sur le rapport à la loi, le rapport à la règle...
- Travail sur une classe de 4<sup>ème</sup> (4<sup>ème</sup> B) à la demande du professeur de français : observations de séances, analyse de pratiques de classe. L'objectif étant de réfléchir sur la gestion de classe, de redéfinir le cadre et de repositionner les élèves dans leur métier d'élèves.